PMRA Approved- CDL
26 Sept.2012
2010-4957

BAG

GROUPE M FONGICIDE

SUPRA CAPTAN 80 WDG

GRANULÉS

DISPERSABLES DANS L'EAU

FONGICIDE

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT: L'exposition au captane peut avoir des effets à long terme sur la santé. Pour minimiser l'exposition, suivre le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette.

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX, SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

GARANTIE: CAPTANE 80%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

NO D'HOMOLOGATION 24613 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

CONTENU NET: 1-25 kg

LOVELAND PRODUCTS CANADAINC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L1G5
1-800-328-4678

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX, SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.

Ne jamais manipuler le produit avec les mains nues. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un quart de masque ou demi-masque respiratoire à cartouche (pour poussière) approuvé par le NIOSH pendant toutes les activités de mélange, chargement, application, nettoyage et réparation. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. De plus, les ouvriers devraient porter des imperméables resistant aux produits chimiques durant les applications dans les serres.

Pour les activités de mélange aérien/chargement/nettoyage et réparation, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un quart de masque ou demi-masque respiratoire à cartouche (pour poussière) approuvé par le NIOSH. Pour les applicateurs aériens (pilotes), porter une chemise à manches longues et un pantalon long, et si la cabine pilote n'est pas équipée de mécanisme de filtration de l'air, porter une protection respiratoire.

NE PAS rentrer dans les cultures de bleuets, de framboisiers, de mûriers ou de vigne pendant les 72 heures suivant une application. NE PAS rentrer dans les cultures de plantes ornementales pendant les 4 jours suivant l'application. NE PAS rentrer dans toute autre zone traitée pendant les 48 heures suivant une application. S'il s'avère nécessaire d'y rentrer, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de travail et des lunettes de protection. Ne pas rentrer dans les serres traitées sans porter un appareil respiratoire approuvé à moins que les serres aient été complètement aérées.

Enlever les vêtements contaminés tous les jours et les laver à fond avant de les réutiliser. Se laver à fond les mains, le visage et les bras après avoir manipulé SUPRA CAPTAN 80 WDG, et avant de boire, de manger ou de fumer. Prendre une douche après avoir utilisé le produit ou à la fin d'une journée de travail. Laver les vêtements et les gants avant de les réutiliser. Toujours travailler à l'écart du vent pendant le mélange et le chargement. Garder les personnes sans protection éloignées de la zone de traitement et des environs où le produit pourrait dériver.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet CropLife Canada à www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS
S'il se produit ou si l'on soupçonne une exposition au produit, commencer IMMÉDIATEMENT à appliquer les méthodes recommandées ci-dessous. Si un traitement supplémentaire est nécessaire, contacter le centre antipoison, le médecin ou

l'hôpital le plus proche. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INGESTION**:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
En cas d'ingestion de SUPRA CAPTAN 80 WDG, il n'existe aucun antidote spécifique. Avant de faire un lavage gastrique, vérifier s'il y a des lesions aux muqueuses. En cas d'inhalation, vérifier s'il y a un oedème pulmonaire. Traiter symptomatiquement les effets sur le système nerveux central. Ce produit peut causer des dommages irréparables aux yeux selon la quantité et la durée de l'exposition. Rincer à fond les yeux immédiatement après l'exposition pour réduire substantivement les risques de dommages permanents aux yeux. Le contact répété de ce produit avec la peau peut causer une réaction allergique (sensibilisation) chez certaines personnes. L'usage d'équipement de protection individuelle recommandé réduit considérablement les risques de développer une réaction allergique.
SYMPTÔMES D'INTOXICATION: L'ingestion d'une grande quantité du produit peut provoquer des vomissements et de la diarrhée. Traiter symptomatiquement.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE
À toute heure, 1-800-561-8273 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT
Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas en appliquer directement ou indirectement sur l'eau. Ne pas contaminer les étangs, les lacs ou les cours d'eau en nettoyant l'équipement de pulvérisation ou en éliminant les déchets.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé, loin des aliments pour humains ou pour animaux. Éloigner de la chaleur, du feu et des étincelles.

ÉLIMINATION
Vider tout le contenu du contenant dans le réservoir de pulverization dans le réservoir du pulvérisateur. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ansi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT
SUPRA CAPTAN 80WDG est une pâte granulée qu'on applique en pulvérisation dans l'eau pour supprimer certaines maladies à champignons des fruits, légumes et cultures ornementales. SUPRA CAPTAN 80 WDG est également utile pour traiter le sol pour la suppression de certaines pourritures des semences et la fonte des semis. Les applications peuvent se faire par avion ou par pulvérisation terrestre, y compris avec les appareils pour concentrés et semi-concentrés.

ÀVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE
Respecter les restrictions fournies sur l'étiquette pour les cultures concernées. Les règlements de Santé Canada, établissent les quantités permises deproduits chimiques agricoles qui peuvent rester sur les cultures vivrières au moment de la récolte. Afin de ne pas dépasser ces quantités tolérées de résidus, utiliser seulement les quantités recommandées et cesser toute pulvérisation dans le délai prescrit (en jours) pour chaque culture. Consulter les autorités agricoles locales pour de plus amples informations concernant la période et le nombre des traitements nécessaires, car ceux-ci peuvent varierselon les conditions locales.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE
Gestion de la résistance, SUPRA CAPTAN 80 WDG, fongicide du groupe M. Cependent, comme règle générale, il n'est pas recommandé d'utiliser seulement des produits similaires dans la lutte antiparasitaire. Pour prolonger l'efficacité de ce produit, il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. L'utilisation de SUPRACAPTAN 80 WDG devrait se faire dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique. Si SUPRACAPTAN 80 WDG ne semble plus être efficace pour supprimer ou

réprimer les populations fongiques, s’adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour déterminer si elles sont entrain d’acquérir une certaine résistance au produit.

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'épandage aérien
Mode d'emploi
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme(épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Mises en garde concernant l'utilisation. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable. Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire. Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement. Mises en garde propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.

Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-328-4678. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume minimal de pulvérisation de 50 litres par hectare.

COMPATIBILITÉ
Aux doses recommandées, SUPRA CAPTAN 80 WDG s'emploie avec sûreté et efficacité avec la plupart des insecticides et fongicides d'usage courant, à l'exception de l'huile et des matières fortement alcalines incluant l'arséniate de calcium. Les matières alcalines comme la bouillie soufrée, la chaux d'arrosage et la bouillie bordelaise réduisent l'activité fongique du SUPRA CAPTAN 80 WDG. Ne pas appliquer SUPRA CAPTAN 80 WDG en combinaison avec ou immédiatement avant ou peu après des pulvérisations d'huile. Ne pas utiliser de combinaisons avec des préparations de phosphates organiques dans le solvant. L'emploi de dispersifs qui suscitent un mouillage excessif est déconseillé. Ne pas utiliser de combinaisons de SUPRA CAPTAN 80 WDG et de soufre sur les cultures sensibles au soufre.
Lorsqu'on mélange en réservoir SUPRA CAPTAN 80 WDG avec d'autres pesticides, toujours ajouter SUPRA CAPTAN 80 WDG en premier dans le réservoir et bien agiter jusqu'à ce qu'on obtienne une dispersion et suspension complète. Ensuite, ajouter les autres produits dans le réservoir.

SÉCURITÉ POUR LES PLANTES
L'utilisation de SUPRA CAPTAN 80 WDG à des doses élevées ou en pulvérization mouillante peut provoquer des taches de nécrose sur les feuilles tendres et immatures de certaines variétés de pommes, pêches, prunes et cerises. Ces dommages se produisent surtout aux premiers arrosages de couverture pendant les longues périodes de temps chaud, nuageux et humide. Pour diminuer le risque de tacher le feuillage dans de telles conditions, utiliser SUPRA CAPTAN 80 WDG et les autres substances de pulvérisation aux doses les plus faibles recommandées et éviter d'appliquer en averse sur les arbres.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE
Remplir le réservoir de pulvérisation à 1/2 ou aux 3/4 avec de l'eau propre. S'il y a un filtre au-dessus de l'ouverture du réservoir, l'enlever et ajouter la dose recommandées de SUPRA CAPTAN 80 WDG directement dan l'eau de pulvérisation. Ajouter de l'eau pour remplir le réservoir. Garder l'agitateur en mouvement durant le remplissage, le mélange et la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange.
Lorsqu'on mélange en réservoir SUPRA CAPTAN 80 WDG avec d'autres pesticides, **toujours ajouter SUPRA CAPTAN 80 WDG en premier dans le réservoir** et bien agiter jusqu'à ce qu'on obtienne une dispersion et suspension complète. Ensuite, ajouter les autres produits dans le réservoir.

TAUX D'APPLICATION
CULTURES FRUITIÈRES

POMMIER : Tavelure primaire - Utiliser 3,75 kg par hectare dans tous les arrosages du stade du bouton vert jusqu'au 2e traitement postfloral inclusivement. **Tavelure secondaire-** Si la tavelure primaire est supprimée, diminuer la dose à 1,9 kg par hectare pour le reste des traitements postfloraux. **Tache desuie, moucheture, pourriture phoméenne, pourriture amère, pourriture noire-** Utiliser 1,9 à 3,75 kg par hectare. **Chancre gloésporien du pommier Gloeosporium perennans-** Utiliser 3,75 kg par hectare. Traiter en cas de temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier provincial destraitements pour le moment propice aux pulvérisations. Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements en début de saison peuvent provoquer des taches nécrotiques sur le feuillage de la Red Delicious, de la Winesap et d'autres variétés sensibles. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
ABRICOTIER : Pourriture brune- Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare. Assurer une bonne couverture aux arrosages du stade du bouton rose, de la floraison, de l'éclatement de la collerette, de la chute de la collerette et de la prérécolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour épandage aérien de pesticides.
CERISIER (aigre, doux) : Pourriture brune, tache foliaire (criblure)- Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare, à la préfloraison, à la floraison, à la chute des pétales, à la chute de la collerette, aux traitements postfloraux et aussitôt après la récolte. Les traitements postfloraux peuvent causer des dégâts aufeuillage des variétés de cerisier doux Schmidt et Emperor Francis. Consulter le calendrier provincial des traitements pour les variations. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte des cerises douces et jusqu'à 5 jours avant la récolte des cerises aigres. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
PÊCHER, NECTARINE: Pourriture brune, tavelure- Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare aux arrossages du bouton rose avancé, de la floraison, de la chute des pétales, de la chute de la collerette et des traitements postfloraux. Si les conditions sont propices à la pourriture brune, poursuivre lestraitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
POIRIER : Tavelure, tache de suie- Utiliser 3,75 kg par hectare. Contre la tavelure, appliquer à la préfloraison, à la chute des pétales et au 1ertraitement postfloral. Contre la tache de suie, appliquer au 2e traitement postfloral et 2 semaines plus tard. Ne pas utiliser sur les poiriers d'Anjou. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
PRUNIER (prunes et pruneaux) : Nodule noir, pourriture brune- Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare. Contre le nodule noir, appliquer au stade dubouton vert, à la préfloraison et à la floraison. Contre la pourriture brune, appliquer à la préfloraison, à la chute de la collerette et aux traitements postfloraux. Répéter tous les 7 à 14 jours, au besoin, pour maintenir la couverture. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.

VIGNE : Branche moribonde (infections de la saison en cours) - Utiliser 1,2 kg/ 1 000L d'eau. Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont 1 à 5 cm de longueur et appliquer de nouveau lorsqu'elles ont 10 à 15 cm de longueur. **Mildiou, pourriture noire-** Utiliser 1,2 à 1,5 kg/1 000 Ld'eau. Appliquer juste avant la floraison, aussitôt après la floraison et lors du 1er traitement postfloral. Contre le mildiou, un autre traitement 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
FRAMBOISIER : Pourriture du fruit, brûlure des dards- Utiliser 2,5 kg par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis tous les 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, continuer les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.
MÛRIER : Pourriture du fruit- Utiliser 2,25 kg par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, continuer les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.
MÛRIER DE LOGAN : Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards- Utiliser 1,5 à 2,25 kg pour 1000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, continuer les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.
BLEUET : Pourriture du fruit, pourriture sclérotique- Utiliser 2,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des nouvelles pousseset puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, continuer les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions àprendre pour l'épandage aérien de pesticides.
FRAISIER : Moisissure grise, tache foliaire- Utiliser 2,75 à 4,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Faire le premier traitement dès l'apparition des nouvelles pousses au printemps, avant la formation des fruits. Répéter toutes les semaines. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, traiter continuellement pendant la récolte, aussitôt après chaque cueillette. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.
RHUBARBE (ABRIS DE FORÇAGE) : Moisissure grise- Utiliser 1,25 à 2 kg pour 1 000 L d'eau. Traiter toutes les semaines. Peut être appliqué jusqu'à2 jours avant la récolte.

LÉGUMES, PLANTES D'ORNEMENT, TABAC ET GAZON
CONCOMBRE : Anthracnose, tavelure- Utiliser 2,25 à 4,25 kg par hectare, avec assez d'eau pour obtenir une bonne couverture. Traiter dès le premier signe de maladie et puis tous les 5 à 7 jours. Utiliser 2,25 à 3,25 kg sur les jeunes plantes et 3,25 à 4,25 kg sur les plants matures. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec

un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.

TOMATE : Anthracnose, brûlure alternarienne, tache grise, mildiou, tache septorienne - Utiliser 2,75 à 4,25 kg par hectare avec assez d'eau pour obtenir une bonne couverture. Répéter à des intervalles de 5 à 7 jours ou selon le besoin pour maintenir la suppression. Utiliser des doses élevées surles plants matures ou en cas d'infections graves. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre conventionnel ou du haut des airs. Se référer aux précautions à prendre pour l'épandage aérien de pesticides.

TABAC (Semis de serres): Brûlure à pythium, fonte des semis- Utiliser 156 g dans 200 L d'eau pour 100 m2. Appliquer quand les semis sont de la grosseur d'une pièce de dix cents. Au besoin, réappliquer 10 à 14 jours plus tard.

GAZON (terrains de golf et gazonnières seulement): Plaque brune, fonte des semis, tache foliaire, fonte helminthosporienne, pourridié- Utiliser 6 kg/ha (60 g pour 100 m2.) Ne pas appliquer plus de 12 kg/ha par année. Mélanger avec assez d'eau pour bien couvrir le gazon. Traiter avant que l'infection se produise**. Ne pas utiliser sur les pelouses résidentielles, dans les parcs, dans les cours d'écoles, sur les terrains de sports ni dans les autres espaces de récréation**. APPLIQUER AVEC PULVÉRISATEUR TERRESTRE SEULEMENT.

TRAITEMENT DES SOLS ET DES BANQUETTES DE SERRES :

Utiliser en traitement des sols contre la fonte des semis et le pourridié du aux champignons chez les plants (repiqués ou non) de rosiers (ou d'autres arbustes, arbres et fleurs), les couches de semis et les légumes (haricots, pois, céleri, crucifères, aubergine, piment, tomate). Utiliser 1,25 kg par 1 000 litres d'eau à raison de 50 à 85 litres par 100 mètres carrés. Incorporer dans les premiers 7,5 à 10 cm du sol avant le semis ou la plantation.

CAMÉLIA: Brûlure des pétales- Utiliser 1,25 kg pour 1 000 Ld'eau. Appliquer sur le feuillage et le sol autour des plantes. Traiter toutes les semaines ou toutes les deux semaines avant et pendant la floraison, surtout après une pluie ou un temps humide. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

OEILLET : Tache foliaire. CHRYSANTHÈME : Brûlure botrytique des fleurs, tache septorienne. ROSIER : Tache noire- Utiliser 1,20 à 1,5 kg pour1 000 L d'eau. Appliquer de façon à couvrir uniformément les faces supérieure et inférieure des feuilles. Répéter tous les 7 à 10 jours au besoin. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

ASTER, DAHLIA, LILAS, ROSIER, TULIPE : Brûlure botrytique des fleurs- Utiliser 1,25 kg pour 1 000 L d'eau. Appliquer dès l'apparition de la maladie et répéter tous les 7 à 10 jours au besoin. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

AZALÉE, OEILLET, CHRYSANTHÈME : Fonte des semis, pourriture- Utiliser 3 à 6 grammes par litre d'eau. Laisser tremper les boutures 20 à 30 minutes puis laisser égoutter avant la plantation.

BÉGONIA(tubéreux), JONQUILLE, DAHLIA, GLAÏEUL, IRIS (bulbeux), NARCISSE, TULIPE : Fonte des semis, pourriture du bulbe- Utiliser 3,75à 9,5 kg pour 1 000 Ld'eau. Avant l'entreposage, tremper et laisser sécher.